

Date de la convocation 8 septembre 2017

Absents excusés : JC Macagno (pouvoir à C Antoine), F Cruzet (pouvoir à JP Marcel), S Morisco.

Début de séance à 20h08. Secrétaire de séance : R Fontaine-Tranchant.

Lecture et approbation à l'unanimité du compte-rendu de la réunion du 16 août 2017.

JP Marcel réclame le compte rendu du CCAS qui a eu lieu 4 juillet 2017.

1- CCBD

1.1 Nomination de 2 représentants de la commune pour la commission habitat/logement

Il s'agit d'une commission en charge de statuer sur les dossiers d'amélioration des logements privés.

Cette commission est aussi en charge du Comité Local de l'Habitat et l'observatoire de l'habitat.

Michel Lajoie est nommé titulaire, Martine Le Texier est nommée suppléante.

2- Camping

JP Marcel s'étonne que le site internet du camping, qu'il découvre ce jour, n'ait pas fait l'objet d'une délibération en conseil. Le maire précise que cela a été décidé en commission et ne devait pas forcément passer en conseil vu que le budget était inférieur à 1 500 €.

JP Marcel s'étonne aussi que l'adjointe au scolaire et au social s'occupe du camping alors que le camping ne fait pas partie de ces domaines. Le maire fait remarquer que ces fonctions avaient été réparties suite au départ d'une adjointe. JP Marcel répond qu'un conseiller a été nommé comme adjoint pour six mois par an.

C Antoine notifie au conseil qu'elle ne s'occupera plus du camping.

Le camping a atteint les objectifs prévus avec une fréquentation plus forte, liée au tourisme. Les retours sont excellents sur le site internet du camping.

2.1 Régie du camping, nomination de mandataires simples

Suite au départ de Mme Burgoni, il est nécessaire de nommer un mandataire simple. M. le maire propose la nomination JC Macagno. A noter que le mandataire simple peut percevoir les encaissements mais ne peut les porter à la trésorerie. Le conseil approuve à l'unanimité.

2.2 Nomination d'un mandataire simple suppléant

Le conseil accepte à l'unanimité de nommer P Psaila mandataire simple suppléant.

2.3 Nomination d'un régisseur titulaire

Le conseil approuve à l'unanimité la nomination de Mme Chantal Bolot comme régisseur titulaire.

2.4 Nomination d'un mandataire suppléant

Ginette Duchanaud est nommée mandataire suppléante à l'unanimité.

3- Maison du Patrimoine

M. le Maire rappelle que la gestion du site archéologique de Larina, classé Monument Historique depuis 1983, est assurée depuis janvier 2001. La restauration des vestiges archéologiques est source de charges financières importantes, difficiles à assumer par le budget communal seul. Il est fait état du besoin de restaurer les vestiges de Larina abimés qui ont subi les outrages du temps, et de la nécessité de faire une étude afin d'estimer le coût et les méthodes de restauration. Cette étude est estimée à 20 000€ HT et est subventionnée à hauteur de 10 000€ (50%) par la DRAC et de 6 000 € par le département. 4 000 € resteront à la charge de la mairie. Approuvé à l'unanimité.

4.1 Hangar des Liserons

La promesse de vente a été signée pour un montant de 65 000 € dont 4 900 € de frais d'agences. Nous sommes en attente du dépôt d'un permis de construire.

5-Scolaire

5.1 Rentrée scolaire, effectifs garderie / TAP / Cantine

Les effectifs sont en légère augmentation, soit 154 élèves à la rentrée. L'ensemble des classes est à double niveau pour des raisons d'effectifs.

L'inscription à la cantine est en diminution, notamment pour des raisons économiques. Les TAP sont aussi en diminution mais restent qualitatifs et la participation des maternelles est toujours très importante. A noter que 8 enfants des gens du voyage étaient scolarisés en date du 15 septembre.

6- Questions diverses

6.1 Gens du voyage

Une réunion a été organisée le vendredi 8 septembre en présence de l'ensemble des organismes de l'état : sous-préfet, président de la CCBD, commandant de la gendarmerie de Bourgoin, représentant du Département - service voirie ...

La communauté est installée sur les lieux prévus et les rapports avec la municipalité sont très cordiaux. Une benne à ordures a été installée et les raccordements en eau et électricité ont été effectués par la communauté de communes des Balcons du Dauphiné. La municipalité a demandé à mettre en place de sanisettes et une citerne pour le recueil des cassettes chimiques. La communauté de communes est en charge de mettre cela en place.

6.2 Elevage porcin, odeurs, calendrier

Des nuisances olfactives ont été constatées à plusieurs reprises récemment. Il est à noter que les dates d'épandages sont imposées par les services sanitaires et qu'elles ont été avancées.

Avec un système à injection pour épandage, la législation exige de respecter une distance de 15m des habitations, mais le propriétaire s'était engagé à épandre à 100m.

Une réunion avec le propriétaire sera organisée afin de mieux communiquer sur le sujet.

6.3 Anniversaire de Mme Augustine GAGNOUX

Il s'agit de la première centenaire du village. Une réception est organisée le samedi 16 septembre au groupe scolaire.

6.4 Point sécurité « route de Marignieu »

Les panneaux de signalisation ont été posés afin de rendre la route de Marignieu en sens unique, comme le réclamaient les riverains.

6.5 Encaissement d'un chèque émis par EDF

Le conseil autorise à l'unanimité le maire à encaisser un chèque pour trop perçu, d'un montant de 244.63 €.

Fin à 21h55.

Prochaine réunion jeudi 19 octobre 2017 à 20h00